

AVIS DE CONVOCATION**Le 21 mai 2024 à 18 h 30****AUX MEMBRES DU COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS (CPP)**

Membres du Conseil	M. Pierre Gregory – Conseiller scolaire – co-président M ^{me} Emmanuelle Richez – Conseillère scolaire
Parents	Mme Anick Lamarche, membre de la région Sud Mme Christine Hanley, membre de la région Sud Mme Badrieh Kojok, membre de la région du Sud-Ouest Mme Maria Jose Nino, membre de la région du Sud-Ouest M. David Croteau, membre de la région de l’Huronie Mme Nicole Treksler, membre de la région du Grand Toronto Mme A. Zohra Mokram, membre de la région du Grand Toronto Mme Cécile Figuire Thalier, membre de la région du Grand Toronto M. Bilell Loukhaoukha, membre de la région de Peel M. Jonathan Mbozo, membre de la région de la Péninsule co-président
Membre Parents Partenaires en Éducation	Mme Nathalie Lachance, Coordonnatrice aux communications et à la promotion
Membres de l’administration du Conseil scolaire Viamonde	M. Roland Desloges, Surintendant de l’éducation M ^{me} Corine Céline, Secrétaire de séances

Vous êtes par la présente convoqué-e-s à la

Réunion du : **Comité de participation des parents**

Date : **le 21 mai 2024**

Heure : **à compter de 18h30**

Lieu : **rencontre sur la plateforme TEAMS**

[Click here to join the meeting](#)

ORDRE DU JOUR

Rencontre N° 3

1. Mot d'ouverture
2. Reconnaissance des territoires des peuples autochtones
3. Affaires courantes :
 - 3.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 3.2 Déclaration de conflit d'intérêts
 - 3.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 mars 2024
 - 3.4 Questions découlant du procès-verbal de la réunion du 7 mars 2024
4. Cours de français pour les parents **5 min**
5. Atelier de mathématique pour parents (rapport verbal) **5 min**
6. Subvention *Participation des parents* :
Priorités des soutiens et programmes aux parents, tuteurs et tutrices pour
2024-2025 - environ 40,000\$ **15 min**
7. Lettre de l'Honorable Lecce en lien avec les téléphones cellulaires et
le vapotage **5 min**
8. Le sondage de profil de sortie et de satisfaction **5 min**
9. Cours d'été (rapport verbal) **10 min**
10. [Politique 2,201](#) – Transport scolaire **1 min**
Délai pour vos commentaires : **2 juin 2024**
11. Tour de table des parents **15 min**
12. La date de la prochaine rencontre CPP seront à 18 h30 :
 - 14 novembre 2024 à 18 h 30
13. Levée de la réunion

Reconnaissance des Territoires

Nous, *membres du conseil scolaire Viamonde*, souhaitons remercier la terre qui nous accueille, nous abrite et nous nourrit. Nous soulignons également le rôle important que jouent la faune, la flore, l'eau et les minéraux dans notre vie.

Nous reconnaissons les traités, les ententes et qu'il y a des terres non-cédées couvrant l'ensemble des territoires sur lesquels les écoles du Conseil scolaire Viamonde se trouvent, et sommes reconnaissants de pouvoir travailler et vivre sur ces terres. **Nous vous invitons à reconnaître et à respecter le territoire sur lequel vous vous trouvez aujourd'hui.**

Nous exprimons notre gratitude envers les peuples des Premières Nations, les Métis et les Inuit qui prennent soin de ces territoires depuis des temps immémoriaux.

Ainsi, nous pouvons apprendre et prendre soin de cette terre avec les peuples autochtones, afin de nous assurer du bien-être de tous les êtres vivants partageant ses ressources, pour les générations à venir.

[Carte des traités et des réserves en Ontario | Ontario.ca](#)

[Carte de territoires: Native-land.ca | La terre de quels aïeux?](#)

NON-ADOPTÉ

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION N^o 2 DU
COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS (CPP)**

Le 7 mars 2024

Le Comité CPP a tenu sa réunion le **7 mars 2024** de 18 h 35 à 19 h 54 par vidéoconférence sous la co-présidence de M. Mboso.

Membres du Conseil présents	M. Pierre Gregory – Conseiller scolaire - coprésident Mme Emmanuelle Richez – Conseillère scolaire
Parents présents	M. Jonathan Mboso, membre de la région de la Péninsule - coprésident Mme Christine Hanley, membre de la région Sud Mme Badrieh Kojok, membre de la région du Sud-Ouest (de 19 h 26 à 19 h 54) M. David Croteau, membre de la région de l’Huronie Mme A. Zohra Mokram, membre de la région du Grand Toronto M. Bilell Loukhaoukha, membre de la région de Peel Mme Maria Jose Nino, membre de la région du Sud-Ouest Mme Nicole Treksler, membre de la région du Grand Toronto
Parents absents	Mme Anick Lamarche, membre de la région Sud Mme Cécile Figuière, membre de la région du Grand Toronto
Membre Parents Partenaires en Éducation	Mme Nathalie Lachance - Coordonnatrice aux communications et à la promotion de Parents Partenaires en Éducation
Membres de l’administration	M. Roland Desloges, surintendant de l’éducation Mme Corine Céline, secrétaire de séances du Conseil
Membre invité	M. Jean-François L’Heureux - Gestionnaire, Enquêtes et Règlement, préventif, Unité des services en français, Bureau de l’Ombudsman (de 18 h 30 à 19 h 08)

Lien pour accéder à la documentation de la réunion :

https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/Documents_CPP_7_mars_2024.pdf

1. MOT DE BIENVENUE

L'appel des membres est effectué, par M. Jonathan Mboso le coprésident du comité

2. RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES DES PEUPLES AUTOCHTONES

M. Desloges lit la reconnaissance des territoires des peuples autochtones.

3. AFFAIRES COURANTES

3.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Deux points sont ajoutés à l'ordre du jour.

Mme Hanley propose d'ajouter un point n° 10 : Communication avec les parents, le conseiller Gregory propose d'ajouter un point n° 11 : Guide pour les parents, appuyé par M. Bilell :

Conseillère Richez, appuyée par M. Croteau, propose :

QUE l'Ordre du jour soit approuvé avec modification.

ADOPTÉE

3.2 DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

3.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 30 JANVIER 2024

La conseillère Richez, appuyée par Mme Hanley, propose :

QUE le Procès-verbal de la réunion du 30 janvier 2024 soit approuvé.

ADOPTÉE

3.3 QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 30 JANVIER 2024

Aucune question sur le procès-verbal du 30 janvier 2024.

4. SERVICES EN FRANÇAIS EN ONTARIO - M. JEAN-FRANÇOIS L'HEUREUX

M. L'Heureux présente aux membres du Comité l'unité des services en français en Ontario. Il passe à travers le rôle du Commissaire aux services en français et les unités reçues depuis mai 2019. Il explique l'importance des cas afin que les francophones soient informés de leurs droits. Des services de soins à domicile sont offerts en français de façon régulière.

Le bureau de l'Ombudsman dessert plusieurs organismes entre autres les ministères, les municipalités, les conseils scolaires, les universités ainsi que des sociétés d'aide à l'enfance. Ces services sont confidentiels, équitables et gratuits pour tous.

Pour terminer, M. L'Heureux encourage le comité d'aller sur le site pour en connaître davantage. www.ombudsman.on.ca

Une période de questions s'en suit.

Annexe A

5. COMMUNICATION ENTRE LES CONSEILS D'ÉCOLES

M. Desloges informe le comité que la liste des membres des conseils d'écoles ainsi que l'adresse générique de la présidence se trouvent sur les sites web de toutes les écoles du Conseil. Les présidences des conseils d'école peuvent communiquer entre eux s'ils le désirent par l'entremise de cette adresse générique. Par la suite, ils peuvent se créer des plateformes de communication de leur choix.

6. LETTRE D'APPUI POUR LE PROGRAMME NATIONAL D'AIDE ALIMENTAIRE EN MILIEU SCOLAIRE ET SON FINANCEMENT

M. Desloges explique que le Conseil a accepté d'envoyer une lettre au gouvernement fédéral pour insister que celui-ci maintienne sa promesse de financer le programme national d'aide alimentaire en milieu scolaire. Les lettres types seront envoyées aux directions pour qu'elles puissent les envoyer aux membres des conseils d'école et ils auront à choisir s'ils rédigeront une lettre de leur part pour faire le même genre de demande envers le gouvernement fédéral.

7. POLITIQUE N° 3,200 – ACCÈS AUX LIEUX SCOLAIRES DÉLAI POUR VOS COMMENTAIRES : 23 MARS 2024

Le comité prend connaissance de la politique n° 3,200 – Accès aux lieux scolaire. Cette politique est présentement en cours de consultation. On l’a fait parvenir aux membres le 23 février 2024 pour soumettre leurs commentaires.

8. ALLOCATION DES FONDS SUPPLÉMENTAIRES – 41 506\$ - SUGGESTIONS D’ATELIERS DE MATHÉMATIQUES POUR PARENTS

Comme nous sommes limités dans le temps, M. Desloges présente au comité une formation pour les parents en mathématique par M. Dominic P. Tremblay.

Ces formations aideront les parents à comprendre le nouveau programme-cadre de mathématique du 1^{er} à la 9^e année pour appuyer les enfants à la maison. Les formations sont en français en présentiel avec des participants à distance au besoin.

Les informations de l’atelier sera envoyé aux directions pour qu’elles puissent en informer les membres de leurs conseils d’écoles. Si l’atelier les intéresse, ils sont invités de faire la demande de la subvention *Participation des parents* pour cet atelier aux familles de leur école.

Après une période de questions, Mme Mokram, appuyée par Mme Nino, propose :

QUE le comité mandate l’administration d’envoyer aux directions des écoles – *La Formation pour les parents 2024 de M. Dominic P. Tremblay.*

ADOPTÉE

9. TOUR DE TABLE DES PARENTS

M. Desloges propose aux membres du comité de lui faire parvenir par courriel les informations ou idées afin de les insérés dans le prochain ordre du jour.

Mme Richez propose d’avoir un sous-comité afin de partager les idées des parents.

- 10. Mme Christine Hanley** souhaite avoir une bonne communication avec les parents. Elle propose d'avoir une plateforme de sondage pour mettre des annonces afin que les parents soient informés des activités à l'école.

M. Desloges informe le comité que ces démarches tombent sous la responsabilité des directions d'écoles. Les parents peuvent en parler avec les directions d'écoles. En tant que membres élus du comité de participation des parents, la responsabilité revient aux membres élu.es de se présenter aux activités des écoles pour rencontrer les parents et de nouer des relations afin que le lien de confiance soit établi entre les membres élu.es et les parents de l'école.

11. Guide de notre système scolaire

Le conseiller Gregory informe le comité que le ministère de l'Éducation a publié un guide intitulé : *Guide de notre système scolaire à l'intention des parents*. Le but de ce guide aidera les parents à favoriser la réussite de leurs enfants et prendre des décisions éclairées au sujet de leur éducation.

Voici le lien pour en connaître davantage :

<https://www.ontario.ca/fr/page/leducation-de-votre-enfant-un-guide-de-notre-systeme-scolaire-lintention-des-parents>

12. LES DATES DES PROCHAINES RENCONTRES CPP

Les membres du Comité CPP prennent connaissance des dates des prochaines rencontres de CPP à 18 h 30.

- 16 mai 2024
- 14 novembre 2024

13. LEVÉE DE LA RÉUNION

À **19 h 54**, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Kojok, appuyée par Mme Mokram, propose :

QUE la réunion soit levée.

ADOPTÉE

Le surintendant de l'éducation
Roland Desloges

Le coprésident du Comité CPP
Jonathan Mboso

Annexe A

Le 21 mai 2024

AUX MEMBRES COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS

Objet : Cours de français pour les parents

PRÉAMBULE

Le Conseil scolaire Viamonde se permet d'offrir des cours de français aux parents, tuteurs, tutrices non francophones dans l'optique d'améliorer leurs connaissances dans la langue et leur créer un sens d'appartenance plus élevé à l'école de leurs enfants. Ces cours sont offerts gratuitement lors de deux sessions pendant l'année scolaire : octobre à la fin janvier et février à la fin juin.

Les inscriptions et le nombre de participants qui ont complété ou en cours de complétion du cours de français pour l'année scolaire 2023-2024 se trouvent dans le tableau ci-dessous.

Session	Octobre 2023 à février 2024	Février 2024 à juin 2024
Nombre d'inscriptions	555	429
Nombre de personnes qui ont terminé le cours	236 (42% des personnes)	260 (60% des personnes)

Défi d'assiduité :

- 20 % des personnes inscrites ne se présentent pas du tout
- 10 à 15 % ont des difficultés technologiques

Pour les cours de février, nous avons pris les mesures suivantes :

- Plus d'effectifs dans les classes
- Pas de niveau 1 offert pour cette période
- Création de listes d'attente

Nous sommes donc présentement à 60% de rétention à la suite de ces mesures.

Les raisons majeures données pour les abandons :

- pas assez de temps
- changement d'horaire au travail

En septembre 2024, nous projetons de :

- Offrir le niveau 1 de nouveau pour permettre aux nouveaux parents de bénéficier du cours
- Fermer une classe quand les effectifs tombent en dessous d'un certain seuil et de regrouper les parents restants dans une autre classe de même niveau.

IL EST DONC RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 21 mai 2024 intitulé - *Cours de français pour les parents – nombre de participants pour l'année scolaire 2023-2024* soit reçu.

Présenté par :

Le Surintendant de l'Éducation,
Roland Desloges

Ministry of Education

Minister

315 Front Street West
Toronto ON M7A 0B8

Ministère de l'Éducation

Ministre

315, rue Front Ouest
Toronto ON M7A 0B8



Chers parents,

Pour la première fois en près d'une génération, notre gouvernement a réussi à négocier des ententes avec tous les syndicats d'enseignants et, ainsi, à éviter les grèves dans les écoles. Nous avons donc pu tenir la promesse faite aux parents, soit d'apporter de la stabilité dans les salles de classe et de faire en sorte que les enfants poursuivent leur apprentissage en salle de classe.

Alors que les enfants bénéficieront de trois années d'apprentissage ininterrompu, le personnel enseignant et les élèves m'ont fait part de leurs inquiétudes au sujet de l'augmentation alarmante du vapotage chez les jeunes dans les écoles et de l'utilisation continue des téléphones cellulaires en classe, qui sont une source de distraction.

C'est pourquoi nous mettons en place le plan le plus rigoureux au Canada pour combattre ces menaces.

Dès septembre, afin de réduire les distractions dans nos écoles, l'utilisation des cellulaires pendant les heures d'enseignement sera interdite; les élèves pourront ainsi concentrer leur apprentissage sur les éléments fondamentaux et l'acquisition des compétences de base telles que la lecture, l'écriture et les mathématiques.

S'ils ont des cellulaires, nos élèves de la maternelle à la 6^e année devront désormais les laisser en mode silencieux et les ranger pendant toute la journée.

Les élèves de la 7^e à la 12^e année pourront garder leur téléphone sur eux. Toutefois, durant les heures d'enseignement, ils devront y être autorisés explicitement par le personnel scolaire.

De plus, nous nous engageons à ajouter dans les bulletins scolaires des commentaires portant sur le niveau de distraction des élèves en classe. Nous sommes conscients du fait que certains parents souhaitent communiquer avec leurs enfants pendant l'école, et les politiques indiquées ci-dessus le permettront en dehors des heures d'enseignement ou lorsque le personnel scolaire l'autorise.

En ce qui concerne les téléphones cellulaires, la politique de l'Ontario est la suivante : loin des yeux, loin du cœur.

Les sites de médias sociaux seront bloqués sur tous les réseaux et appareils de l'école afin de renforcer les relations personnelles, la communication et les compétences socioémotionnelles.

Nous avons également annoncé une politique stricte de lutte contre le vapotage dans les écoles : tout élève en possession d'une cigarette électronique devra la remettre au personnel

scolaire, qui la jettera, et ses parents en seront immédiatement informés. Les élèves en possession de substances illégales s'exposent à des conséquences immédiates. Les bureaux de santé publique pourront être mis à contribution pour soutenir les efforts de sensibilisation et de prévention et l'application des règles, au besoin. Les écoles recevront du financement pour installer des détecteurs de cigarettes électroniques afin qu'elles puissent mieux faire respecter ces nouvelles règles.

Nous augmentons également les mesures d'accompagnement des élèves pour soutenir l'apprentissage, lutter contre les comportements de dépendance et mettre en œuvre les politiques, ainsi que les formations à l'intention des enseignants et les ressources à l'intention des parents sur la meilleure façon d'intégrer ces changements. Je vous invite à prendre connaissance du [code de conduite provincial](#) révisé, qui comprend tous les changements.

Nous ne pouvons mettre en œuvre cette politique seuls, si solide soit-elle.

Pour changer véritablement les comportements, nous vous demandons votre soutien et votre collaboration pour parler, à la maison, des nouvelles attentes et de l'importance de respecter le personnel de l'école et les règles à l'approche du mois de septembre.

Pour implanter ces changements, nous devons travailler ensemble et soutenir le personnel scolaire et les directions d'école dans la mise en œuvre de ces nouvelles mesures. Votre aide permettra aux élèves de centrer leur apprentissage sur le retour aux éléments fondamentaux, de se concentrer sur leurs études et de se préparer au marché de l'emploi de demain.

Nous souhaitons rétablir le bon sens en mettant l'accent sur la réussite scolaire et la sécurité de votre enfant.

Merci.

Le ministre de l'Éducation,

L'honorable Stephen Lecce

Le 13 mai 2024

Chères familles,

Je vous écris aujourd'hui pour vous informer que les élèves de 6^e, 8^e année et 12^e années répondront bientôt à un sondage visant à mesurer leur perception de cheminement personnel vis-à-vis les composantes évoquées dans la [Promesse Viamonde](#).

Depuis plusieurs années, en complémentarité à ses énoncés de mission et de vision, le Conseil s'est doté d'une promesse de réalisation, qui brosse un portrait-type de l'élève Viamonde à la fin de sa 12^e année. Nous croyons que les éléments de cette promesse sont des bases solides pour des études postsecondaires, le marché du travail ou d'autres expériences de vie.

Les élèves seront sondés par l'entremise d'un questionnaire en ligne, qui sera administré directement à l'école, entre le 21 mai et le 14 juin prochain. Leur participation est volontaire, mais plus grand sera le taux de réponse, plus probantes seront les données recueillies. Ces données nous permettront d'avoir un meilleur portrait du profil de nos élèves à différentes étapes de leur parcours scolaire et, ainsi, de prendre les décisions qui s'imposent pour assurer leur réussite, leur bien-être et, bien entendu, le respect de notre promesse. Si votre enfant ne souhaite pas répondre ou si vous vous opposez à sa participation, veuillez s'il-vous-plaît en aviser la direction de l'école avant le 21 mai.

Complément d'information au sujet de l'administration du sondage

Afin de garantir l'indépendance du sondage et d'assurer la confidentialité des renseignements recueillis et l'anonymat des élèves, le Conseil a confié au [Centre de Leadership et d'Évaluation \(CLÉ\)](#), le mandat d'administrer le sondage et de produire un rapport d'analyse des données recueillies. Les réponses des élèves ne serviront qu'à des fins statistiques et ne seront pas associées à leur nom ou à d'autres renseignements permettant de les identifier. Les données sont recueillies pour le compte exclusif du Conseil scolaire Viamonde et ne seront ni partagées, ni vendues à de tierces parties.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et vous transmettons, chères familles, nos salutations distinguées.

Le directeur de l'éducation par intérim,



Michel Laverdière

c. c. Membres du Conseil
Membres du Comité exécutif
Directions et directions adjointes des écoles

